

## LETTRE DE L'ADMINISTRATRICE SALARIÉE D'ENEDIS



07/06/2021

Lettre n° 7



### Conseil de Surveillance Enedis : Une actualité riche dans un environnement en évolution rapide

C'est dans un contexte toujours fortement marqué par la crise sanitaire liée à la Covid-19 que s'inscrit l'actualité d'Enedis. La gestion de crise a été légitimement saluée par tous, car elle a permis à Enedis de continuer à assurer ses missions de service public grâce à l'implication forte des agents sur le territoire et d'engager sa transformation dans le cadre du PIH (Projet Industriel et Humain) impulsé par la présidente du Directoire. Retour sur quelques-uns des derniers points d'actualité débattus en Conseil de surveillance.

#### Un nouveau tarif à partir du 1<sup>er</sup> août 2021

Le 21 janvier dernier, la CRE a rendu public sa délibération « portant décision sur le tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité », ou TURPE 6 HTA-BT. Le régulateur a retenu une **hausse tarifaire moyenne de 1,39 % par an pour Enedis** et de 1,57 % pour RTE entre 2021 et 2024. Ce montant est décevant : il ne correspond pas aux multiples enjeux d'Enedis dans le cadre de la transition énergétique ni à la nécessaire adaptation des infrastructures au réchauffement climatique. Pour mémoire, Turpe 5 avait retenu une augmentation moyenne de 2,75 %. Ce nouveau tarif s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> août prochain. Un tarif qui était certes difficile à boucler avec des injonctions contradictoires entre préservation du pouvoir d'achat des français

et prise en compte des besoins d'investissement importants d'Enedis, mais quand même ! Si l'on peut se féliciter d'avancées, avec en particulier l'augmentation de la part des recettes facturées à la puissance, il reste très en deçà des besoins de l'entreprise. Au global, même si la CRE a retenu pour Enedis une trajectoire de charges d'exploitation prenant notamment en compte une hausse des charges de personnel avec un SNB en hausse de 0,5 % par an sur la période tarifaire et des perspectives d'investissement de 69 milliards d'euros d'ici 15 ans pour Enedis, les impératifs de productivité seront énormes, bien au-delà de la trajectoire de productivité proposée par l'entreprise, trajectoire pour laquelle j'avais voté contre en raison de son caractère déjà peu ambitieux.



# LETTRE DE L'ADMINISTRATRICE SALARIÉE D'ENEDIS

Conseil de Surveillance Enedis : Une actualité riche dans un environnement en évolution rapide

Dans ce contexte de ressources particulièrement contraintes, une vigilance sera apportée sur la pleine utilisation par Enedis des possibilités financières offertes par TURPE 6.

## Des résultats en progression malgré le contexte sanitaire de 2020

Si le chiffre d'affaires a été en croissance modéré de +0,4 % en 2020 pour atteindre 14,2 milliards €, le résultat opérationnel quant à lui a affiché une évolution significative de +7,1 % entre 2019 et 2020 pour atteindre 835 millions € ! (source : edf.fr), et ceci malgré un effet Covid significatif dans les comptes. La bonne performance des résultats s'inscrit dans un contexte tarifaire déjà tendu avec TURPE 5 et repose sur une productivité importante que les salariés ont pu constater dans leur quotidien.

Une augmentation du résultat dans les prochaines années, dans le contexte tarifaire TURPE 6, se fera au prix d'efforts de productivité supplémentaires. Si les nouveaux outils informatiques (Racing, Hanaïs, etc.), la rationalisation des processus ou encore les gains de productivité apportés par Linky sont des atouts importants pour Enedis, une vigilance devra être apportée à la qualité de vie au travail et au maintien de la proximité sur le territoire. Au moment où les résultats de l'enquête My Edf montrent des signes de redressement encourageants, il serait regrettable de casser la dynamique impulsée par le PIH en raison d'une tension managériale accrue, d'une satisfaction clients dégradée et de la multiplication d'« irritants » sur le territoire induits par une productivité déraisonnable.

## De nouvelles politiques communication et RSE

Lors du dernier Conseil de Surveillance, Catherine Lescure, Directrice de la Communication et de la RSE, a présenté les nouvelles politiques d'Enedis dans ces deux domaines. La RSE, Responsabilité Sociétale d'Entreprise, longtemps alibi et parent pauvre de l'entreprise, est désormais prise à son juste niveau avec l'affichage d'une politique structurée et d'une ambition affirmée, celui pour Enedis de devenir « *le service public de la transition énergétique des territoires* » et de positionner les engagements RSE au cœur du projet d'entreprise en les déclinant autour de trois thèmes : un service public à impact positif pour la planète ; pour les femmes et les hommes ; pour les territoires.

Nous pouvons saluer cette politique qui fait écho aux enjeux sociétaux, entre l'accélération du réchauffement climatique - 2020 a été l'année la plus chaude enregistrée ; la perte de la biodiversité - un rapport de l'ONU publié en 2019 a montré qu'un million d'espèces, sur un total estimé à 8 millions, est menacé d'extinction ou encore l'augmentation de la précarité. Je resterai toutefois vigilante sur le déploiement de la politique RSE à Enedis ainsi que sur les attentes formulées en Conseil de Surveillance : la mise en place d'un indicateur RSE dans l'évaluation des dirigeants ainsi que l'engagement d'une réflexion pour faire évoluer Enedis vers une entreprise à mission.

## Enedis au cœur de la Stratégie Nationale Bas Carbone

La politique RSE conforte Enedis au sein de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et renforce sa visibilité à l'externe. La SNBC,



# LETTRE DE L'ADMINISTRATRICE SALARIÉE D'ENEDIS

Conseil de Surveillance Enedis : Une actualité riche dans un environnement en évolution rapide



rappelons-le a deux ambitions : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français.

Qu'il s'agisse de raccorder les énergies renouvelables ou les points de recharge de mobilité électrique, le réseau de distribution d'électricité est au cœur des enjeux de décarbonation de l'économie.

C'est en particulier la raison pour laquelle, lors du dernier Conseil de Surveillance, je me suis prononcée en faveur de l'augmentation de capital de Gireve. Gireve est une plateforme d'interopérabilité créée en 2013 pour être un facilitateur neutre du marché de la mobilité électrique. Actionnaire fondateur aux côtés d'EDF, de la Caisse des Dépôts, Renault, la CNR puis rejoint par le fonds Demeter, Enedis doit accompagner Gireve dans cette phase de croissance qui nécessite un nouvel apport en capital.

## Des inquiétudes sur le modèle d'activités d'Enedis

Les enjeux de la transition énergétique et de la Stratégie Nationale Bas Carbone sont cruciaux pour Enedis qui va devoir faire face à une pression forte, sur les raccordements en particulier, et accompagner les nouveaux modèles locaux tels que l'autoconsommation collective pour lesquels les attentes sociétales sont de plus en plus fortes.

La loi Climat en cours de discussion à la Commission Européenne ainsi que le Paquet « Fit for 55 » qui l'accompagne organisent la révision de certaines Directives majeures pour Enedis (Directive Energie Renouvelable, Directive efficacité énergétique, etc.). Si ces textes peuvent constituer des opportunités sur

le stockage, les flexibilités ou encore la valorisation des données, ils constituent également des risques majeurs pour Enedis. Le premier d'entre eux concerne les modèles locaux avec les communautés énergétiques locales et l'illusion de l'autonomie énergétique qu'elles représentent, concepts à la mode, y compris dans la sphère des collectivités locales qui, rappelons-le, sont les propriétaires des réseaux que gère Enedis.

Le modèle d'Enedis est fragile et sa remise en cause est réelle en raison du risque de « mitage » du réseau et donc du monopole que constituent les communautés énergétiques citoyennes en particulier. La tentation du « produire local » peut remettre en cause la solidarité territoriale. Une ligne rouge existe, celle de la remise en cause de la péréquation tarifaire au moment où le service public de la distribution d'électricité en France s'impose comme un outil de cohésion territoriale au service de la transition énergétique et climatique, garant de la résilience de notre économie et de notre « vivre ensemble ».

Ce modèle, nous devons en être fiers et le défendre tous collégalement, tant sur les territoires avec les élus locaux, qu'au plan national et à Bruxelles où les négociations qui vont commencer dans le cadre du prochain Paquet Climat constituent autant de risques de remise en cause du modèle français, aujourd'hui déjà l'un des meilleurs rapports qualité / prix en Europe.